

Anthrax cutané

Epidémiologie

Agent infectieux	<i>Bacillus anthracis</i>
Réservoir	Environnement, animaux contaminés (laine, cuir)
Mode de transmission	<ul style="list-style-type: none"> • dans la communauté: par contact cutané direct avec des animaux malades ou des produits d'animaux contaminés, viande contaminée • à l'hôpital: possible dans de rares cas par contact direct avec des lésions cutanées
Transmission interhumaine	En principe pas de transmission interhumaine. De rares cas de transmission interhumaine après contact direct avec les lésions cutanées ont été décrits
Période d'incubation	1 à 7 jours, possible jusqu'à 60 jours

Prise en charge du patient

Mesures additionnelles	Aucune, l'application des Précautions Standard est suffisante
Placement du patient	Maintien en chambre en présence de lésions cutanées avec écoulement non contenu

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Blouse de protection	Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques
Gants	Non, sauf si risque d'exposition à du sang ou des liquides biologiques
Masque	Non
Mesures complémentaires	En cas de contact direct avec les lésions cutanées, s'adresser à la médecine du personnel

Déclaration du cas

Déclaration au service HPCI	Oui
Déclaration au médecin cantonal	Déclaration du médecin par téléphone dans les 2 heures